

## DÉCLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

### **LATÉCOÈRE : SAUVEGARDONS SON POTENTIEL INDUSTRIEL ET SES COMPÉTENCES DANS LE SUD-OUEST !**

À raison d'un PSE tous les 4 ans, que restera-t-il de Latécoère, l'usine historique de l'aéronautique française et régionale, en 2024 ?

C'est la légitime question que les collectivités régionales doivent se poser, couplée à une autre exigence que nous devons partager avec les salariés et les organisations syndicales, à savoir mettre en œuvre tous les moyens mis en place dès le 9 juin par l'État avec le plan de soutien à la filière aéronautique et la convention de chômage partiel d'un an, reconductible une fois.

L'outil s'appelle l'activité par le chômage de longue durée (APLD) avec la possibilité d'y ajouter des plans de formation pour les salariés pendant cette période, par convention de l'entreprise avec l'État et la Région.

Le CESER se réjouit qu'aient été écartées les fermetures de sites et les menaces de transfert d'activité industrielle dans d'autres pays de l'Europe et au Maroc.

C'est le résultat de l'alerte formulée par le CESER Occitanie à Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie venue à Toulouse le 23 juillet pour Airbus et la supply chain et le bon travail de son cabinet afin de convaincre la direction de Latécoère de revoir son projet.

Latécoère, et donc Latelec sa filiale, doit rester pour Airbus un équipementier de rang 1, pour avoir accès aux marchés dans une proximité territoriale, gage de sécurité et de qualité industrielle.

La négociation va enfin s'ouvrir à Toulouse le 30 septembre et doit permettre de revoir le nombre de suppression de postes.

Latécoère a gardé une notoriété internationale, elle doit la conserver.

Une grande vigilance s'impose pour la pérennité industrielle des sites et l'emploi, de Liposthey dans les Landes à Montpellier, en passant par Gimont et le bassin industriel de Toulouse !